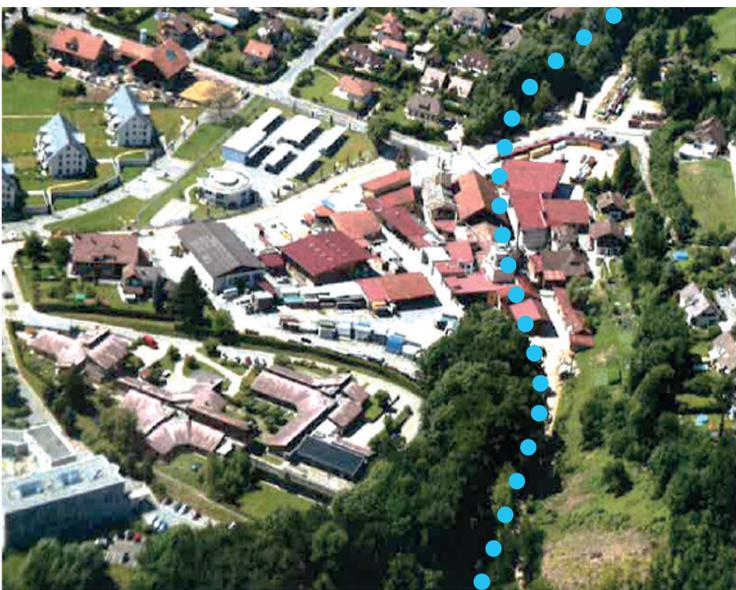


Renaturation de la Valleyre

Le projet consiste à remettre à ciel ouvert le tronçon du ruisseau de la Valleyre, situé au niveau de l'ancienne menuiserie de la Clochatte, actuellement sous terre depuis les années 60, et à lui redonner des caractéristiques proches de l'état naturel tout en y intégrant des espaces favorables à la population.

À la suite de l'étude de faisabilité effectuée fin 2021, l'avant-projet s'est poursuivi tout au long de l'année 2022. En association avec les services cantonaux et communaux, quatre bureaux spécialisés ont étudié et précisé les aspects hydraulique, écologique, paysagé, géologique, géométrique et génie civil. Ce projet est subventionné en grande partie par le Canton et la Confédération.



Emplacement de la renaturation sur l'ancien site de la menuiserie de la Clochatte



Entrée du voûtage existant

Étude de faisabilité
automne 2021

Avant-projet,
choix des variantes
courant 2022

Mise à l'enquête
octobre 2023

Travaux d'aménagement
printemps 2024

Planning

11 septembre 2023
Séance d'info renaturation
de la Valleyre et prolongement
de la ligne tl 18

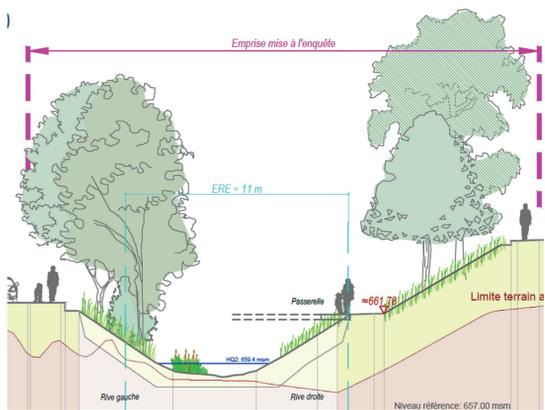
hiver 2023
Préavis

Les objectifs de la renaturation

Créer des espaces de détente, cheminements, itinéraire mobilité douce, passerelle

Augmenter la protection contre les crues

Créer des conditions favorables à la biodiversité et sauvegarder des espèces menacées



Aménagements extérieurs



Élargissement du lit de la rivière



Faune caractéristique de cours d'eau naturels

Le projet

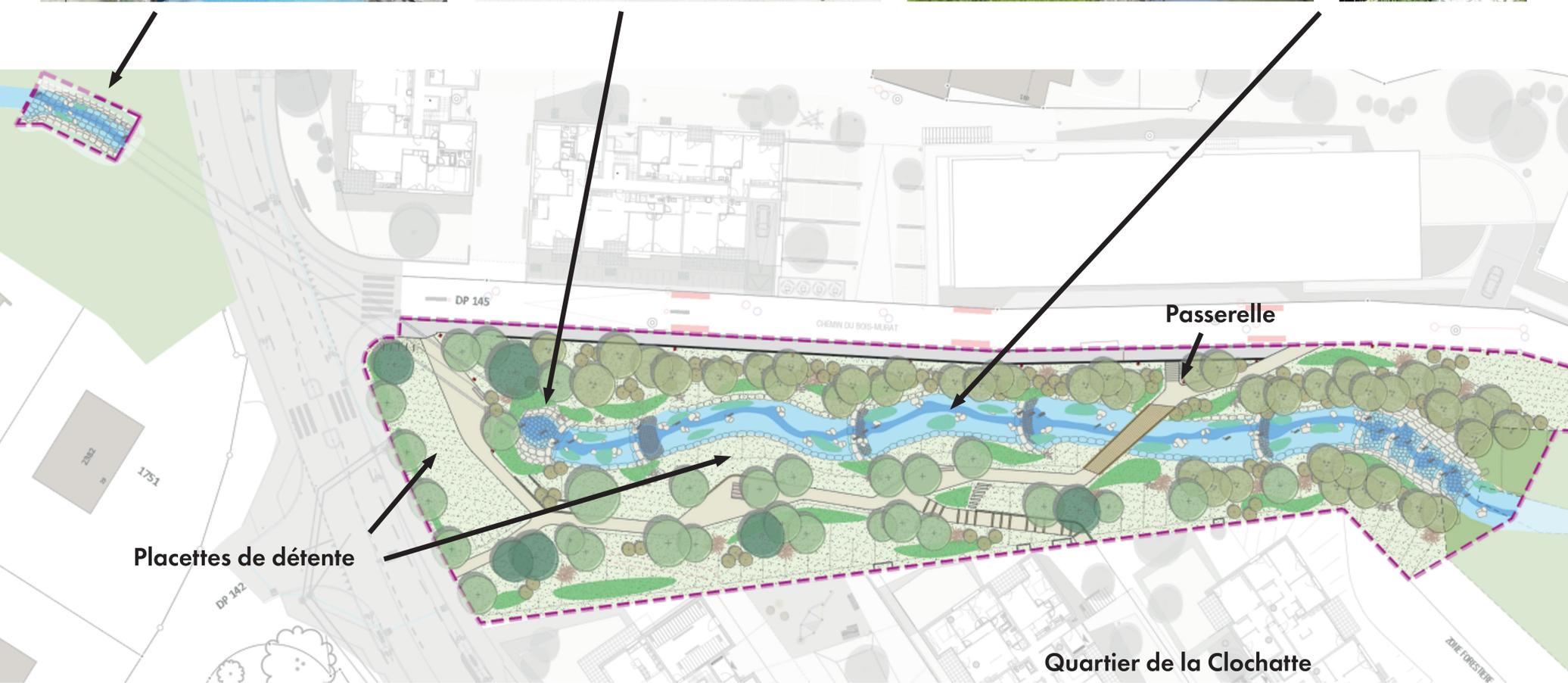
Entrée du voûtage



Sortie du voûtage



Ruisseau à ciel ouvert, végétation et diversification du lit





Réaménagement de la route de la Clochatte

Prolongement de la ligne tl 18

En 2011, les communes de Lausanne et du Mont-sur-Lausanne, pilotées par le Schéma Directeur du Nord Lausannois (SDNL) et en collaboration avec les tl, ont entamé des discussions dans le but de prolonger la ligne tl 18 (ancienne tl 22) sur le territoire de la commune du Mont-sur-Lausanne.

Dès 2019, à la suite de l'entrée en vigueur du Syndicat d'améliorations foncières du Mont, la Commune a décidé de travailler activement sur ce projet afin de répondre aux besoins de la population des futurs quartiers, en privilégiant la mobilité douce et active.

Une collaboration directe entre les différents mandataires des quartiers concernés, les tl, la Direction générale de la mobilité et des routes (DGMR) et la Commune du Mont-sur-Lausanne a permis le développement de ce projet de réaménagement de la route de la Clochatte.

Les objectifs du projet

Le réaménagement de la route de la Clochatte vise principalement les objectifs suivants :



Prolonger la ligne urbaine tl 18 avec la création de deux nouveaux arrêts et d'un terminus avec une boucle de rebroussement



Améliorer le réseau de mobilité douce par l'élargissement des trottoirs et la création de bandes et pistes cyclables



Rénover l'éclairage public en utilisant des luminaires LED moins gourmands en consommation énergétique



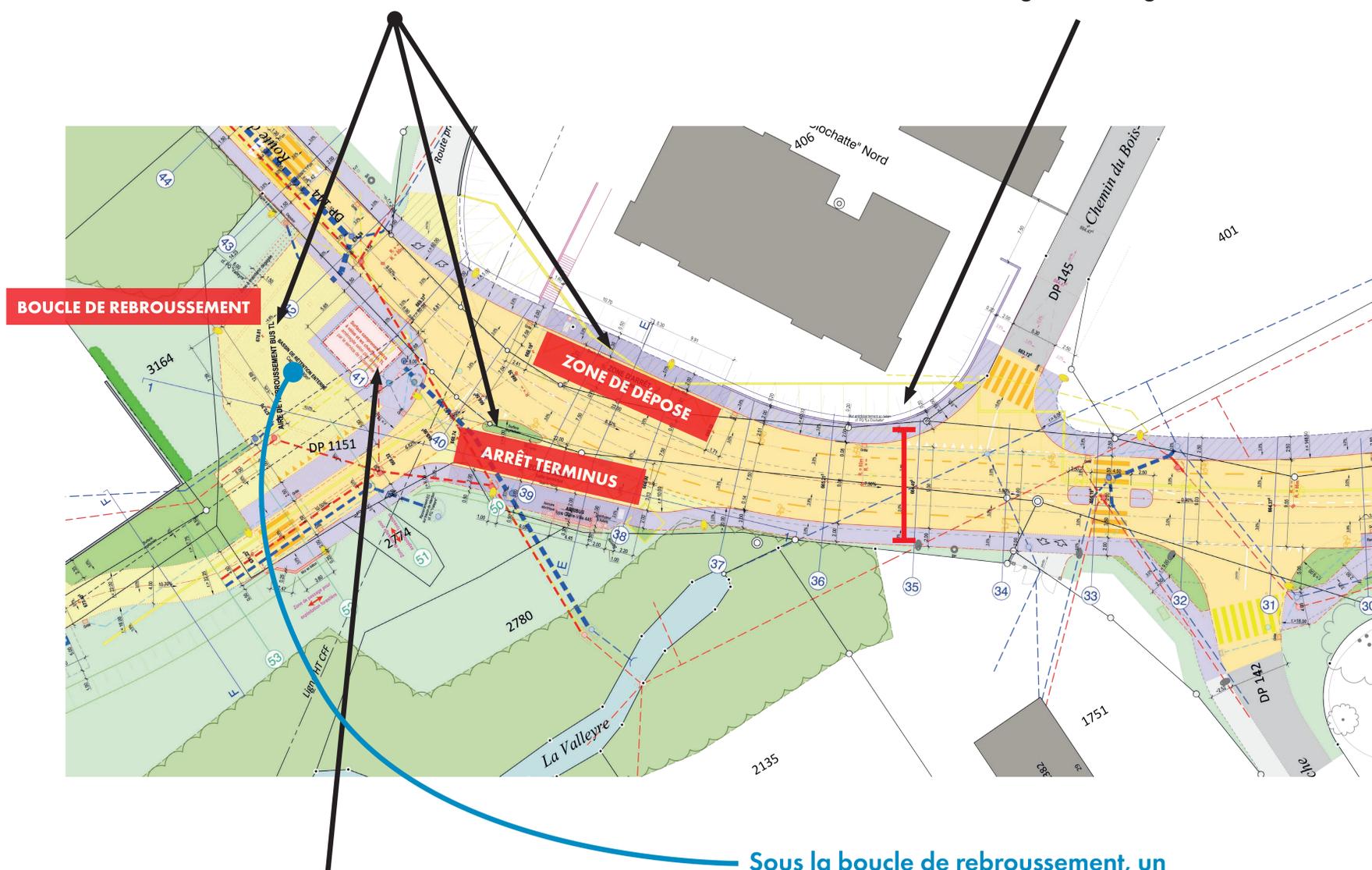
**Démarrage des travaux en été/automne 2024
Finalisation prévue à la fin 2025**

Le projet de réaménagement

Le projet de réaménagement, d'une emprise d'environ 630 m², se déploie du sud de la route de Sauvabelin jusqu'à la route de Penau, au-dessus du nouveau voûtage de la Valleyre prévu dans le projet de renaturation ci-contre.

Le terminus actuel de la ligne tl 18, situé tout au sud de la route de la Clochette sur terres lausannoises, sera supprimé et déplacé au Mont-sur-Lausanne. Il sera constitué d'une boucle de rebroussement, d'un arrêt avec abris-bus et d'une zone de dépose.

La largeur de la chaussée variera entre 7,5 et 9 mètres. Le trottoir sera élargi jusqu'à 2,5 m pour le confort des usagers et usagères.



À l'intérieur de la boucle, un édicule multifonction sera construit et disposera notamment d'un espace pour les vélos et les trottinettes. Ce projet est en cours de finalisation.

Sous la boucle de rebroussement, un bassin de rétention sera construit afin de récolter les eaux claires venant des quartiers de Penau et de Montenailles. Ces eaux pourront ensuite s'écouler dans la Valleyre.

À proximité de la route de Sauvabelin, deux nouveaux arrêts de bus seront aménagés sur la route de la Clochette. Le secteur situé sur le territoire de la Ville de Lausanne fera également l'objet de quelques modifications, notamment le remplacement du terminus actuel de la ligne 18 « Lausanne Clochette » par deux nouveaux arrêts.